



Fédération
culturelle
canadienne-
française

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2024

Déposé le 14 juillet 2023 au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes

450, rue Rideau, bureau 405
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

T : 613 241-8770 fccf.ca

Liste des recommandations

Recommandation 1

Rendre permanents les investissements supplémentaires de 8 M\$ par année dans le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) et de 7 M\$ par année dans le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP), prolongés dans le budget de 2021.

ET

Investir 30 M\$ supplémentaires par an dans ces deux programmes (21 M \$ pour le FCPA et 9 M\$ pour le DCAP) afin de soutenir l'adaptation et la croissance du secteur du spectacle vivant dans l'ère postpandémique.

Recommandation 2

Mettre sur pied une table économique en culture afin de positionner le secteur comme moteur de développement économique et social, et s'assurer que la francophonie canadienne en est partie prenante.

Recommandation 3

Que le gouvernement améliore le statut de l'artiste au Canada pour pallier la précarité de l'emploi dans ce secteur :

- en accélérant sa réforme prévue du programme d'assurance-emploi pour inclure les travailleuses et travailleurs autonomes et;
- en investissant 56 M\$ pour l'étude et la mise à l'essai d'un revenu minimum garanti aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels.

Recommandation 4

Assurer le déploiement d'investissements nouveaux et conséquents pour la mise en œuvre d'un Plan d'action pour les langues officielles (PALO) 2023-2028 musclé et ambitieux, afin d'appuyer la réforme en matière de langues officielles découlant de la *Loi sur les langues officielles* (LLO).

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)

La FCCF est la voix politique des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne. Son réseau rassemble :

- 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans 11 provinces et territoires,
- 7 organismes nationaux représentant le théâtre, l'édition, la chanson, la musique, les arts visuels et les arts médiatiques,
- 1 regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène,
- 1 alliance de radios communautaires.

Le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne, sans compter le Québec, emploie plus de 26 000 personnes et génère plus de 1,16 milliard de dollars annuellement, ce qui en fait un pilier important du développement socio-économique de nos communautés.

Recommandation 1

Rendre permanents les investissements supplémentaires de 8 M\$ par année dans le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) et de 7 M\$ par année dans le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP), prolongés dans le budget de 2021

ET

Investir 30 M\$ supplémentaires par an dans ces deux programmes (21 M\$ pour le FCPA et 9 M\$ pour le DCAP) afin de soutenir l'adaptation et la croissance du secteur du spectacle vivant dans l'ère postpandémique.

Justification

Selon des données analysées par l'Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA), le produit intérieur brut réel du secteur du spectacle vivant accuse un retard de 10,7 % par rapport au reste de l'économie canadienne. L'inflation et le ralentissement économique prévus en 2023 ont pour effet de limiter la capacité financière des ménages canadiens d'acheter des billets de spectacle ou d'assister à un festival.

Selon un sondage réalisé par Léger Marketing auprès de 1504 francophones et francophiles canadiens au printemps 2023, près de deux répondants sur cinq considèrent que le nombre d'activités culturelles et artistiques en présentiel réalisées (39 % des répondants) ainsi que le budget consacré à la consommation d'arts et de culture en français (38 % des répondants) a diminué comparativement à avant la pandémie. De plus, le tiers des répondants (33 %) mentionnent que la fréquence de réalisation d'activités culturelles et artistiques a diminué comparativement à la période pré-pandémique. Le quart des répondants (25 %) considèrent que, depuis la pandémie de COVID-19, il est plus difficile d'accéder à du contenu artistique et culturel en français.

Grâce à ce financement accru et stable, les diffuseurs de la francophonie minoritaire seront mieux appuyés pour faire face aux augmentations de coûts liées aux tournées. De plus, ce soutien renforcé augmentera l'offre de spectacles en français tout au long de l'année pour les publics locaux et les touristes, favorisera l'accès des citoyens à la culture francophone en contexte minoritaire et dynamisera les économies locales.

Coût estimé

15 M\$ par an afin de rendre permanentes les augmentations des enveloppes des deux programmes (FCPA + DCAP) en 2021 et 30 M\$ supplémentaires par an, en continu.

Bénéficiaires

Les organismes, entreprises, artistes et travailleuses et travailleurs œuvrant en arts et en culture, au service des citoyennes et citoyens dans leurs milieux, partout au pays.

Impacts

Les organismes diffuseurs sont en mesure de jouer pleinement leur rôle clé en matière de développement culturel durable pour le mieux-être de nos collectivités.

Recommandation 2

Mettre sur pied une table économique en culture afin de positionner le secteur comme moteur de développement économique et social, et s'assurer que la francophonie canadienne en est partie prenante.

Justification

Selon les données les plus récentes de Statistique Canada, le PIB du Canada attribuable à la culture et au sport a augmenté de 8,2 % en 2021 par rapport à l'année précédente pour atteindre 60,9 milliards de dollars, une croissance plus lente que celle affichée par le PIB de l'ensemble de l'économie (+13,4 %)¹.

Après une baisse considérable des emplois de 2019 à 2020 (-99 000 emplois), principalement sous l'effet de la pandémie, le secteur semble se relever lentement. En 2021, l'emploi s'est accru de 10,6 %, ce qui représente une hausse d'environ 69 500 emplois. Dans l'ensemble, la contribution de la culture et du sport à l'ensemble de l'économie a augmenté pour passer de 3,7 % en 2020 à 3,8 % en 2021².

En francophonie canadienne et acadienne, les retombées estimées des arts et de la culture sont de l'ordre de 1,16 milliard de dollars par année. À l'extérieur du Québec, plus de 26 000 emplois nécessitant l'utilisation du français sont directement liés au secteur des arts et de la culture³.

Moteur important de l'économie canadienne et source d'emplois, le secteur des arts et de la culture mérite un financement adéquat et prévisible ainsi qu'une approche structurée pour répondre aux enjeux systémiques qui empêchent la pleine contribution économique et sociale de ses acteurs. Le secteur pourra ainsi faire face à la grave pénurie de main-d'œuvre, envisager des stratégies de croissance et de développement durable, et faire rayonner la diversité des expressions culturelles canadiennes ici et ailleurs.

Coût estimé

9 M\$, soit 1,8 M\$ par année sur une période de cinq ans.

Bénéficiaires

Le secteur des arts et de la culture au Canada bénéficie des retombées stratégiques des travaux de cette table économique sous la forme d'investissements concertés et accrus, ce qui augmente sa compétitivité, renforce l'économie canadienne et soutient la souveraineté culturelle, notamment par la création d'emplois de qualité et le développement de nouveaux marchés commerciaux.

Impacts

La table économique en culture :

- apporte des réponses concrètes à la pénurie de main-d'œuvre et des perspectives structurantes en matière d'emploi, de formation et de rétention de la main-d'œuvre qualifiée;
- oriente les actions de l'industrie et du gouvernement sur le plan du développement économique et du développement culturel durable, tout en maximisant le potentiel des engagements internationaux du Canada en matière de protection de la diversité des expressions culturelles et de sa politique étrangère.

¹ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230626/dq230626a-fra.htm>

² <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230626/dq230626a-fra.htm>

³ Hill Strategies, Portrait socio-économique des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne pour la FCCF, décembre 2021.

Recommandation 3

Que le gouvernement améliore le statut de l'artiste au Canada pour pallier la précarité de l'emploi dans ce secteur en accélérant sa réforme prévue du programme d'assurance-emploi pour inclure les travailleuses et travailleurs autonomes et en investissant 56 M\$ pour l'étude et la mise à l'essai d'un revenu minimum garanti aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels.

Justification

La pandémie a exacerbé les problèmes systémiques relatifs à la situation socio-économique des artistes et des travailleurs culturels partout au Canada, notamment la faiblesse du revenu, l'instabilité d'emploi, le faible contrôle sur l'accès aux contrats de travail ainsi que les obstacles à l'accès aux programmes de prestations sociales.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « la crise a donné lieu à des appels à l'établissement d'un revenu de base universel et d'un salaire minimum qui englobe tous les modèles d'emploi dans les secteurs culturels et créatifs⁴. »

Qui plus est, l'ancienne rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels indique, dans son *Rapport sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les cultures et les droits culturels* : « On ne pourra parler de la contribution des arts et de la culture au renforcement de la résilience et à la réalisation des ODD que si l'on soutient comme il le faut ces secteurs : faute d'un tel soutien, les artistes et les travailleurs culturels seront contraints de se tourner vers des activités de pure subsistance et de reconsidérer leurs plans de carrière⁵. »

Les recommandations 5 et 11 présentées dans l'étude de la *Loi sur le statut de l'artiste* et de son impact sur l'amélioration des conditions minimales de travail des artistes (mars 2023) allaient également en ce sens en proposant des ajustements au programme d'assurance-emploi et des pratiques exemplaires en matière de revenu minimum⁶.

Coût estimé

56 M\$, soit 18 M\$ par année sur une période de 3 ans⁷.

Bénéficiaires

Artistes et travailleuses et travailleurs culturels en situation de précarité au Canada.

Impacts

Ces deux mesures offriront à nos artistes et à nos travailleurs culturels un accès plus équitable au filet social canadien, considérant leur rôle essentiel dans l'économie canadienne et, plus encore, pour le développement culturel durable des communautés francophones en contexte minoritaire. Ces mesures permettraient d'accroître la compétitivité du secteur en plus d'appuyer la protection de la souveraineté culturelle canadienne.

⁴ UNESCO, *Re|Shaping Policies for Creativity: Addressing culture as a global public good* (2022) p. 34

⁵ <https://bit.ly/3pW1Gk1>

⁶ <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/CHPC/Reports/RP12273070/chpcrp05/chpcrp05-f.pdf>

⁷ 1000 \$ par mois pour 1580 artistes (1 % du nombre total d'artistes au pays) pour trois ans. 12 000 \$ par an équivaut à la différence annuelle entre le salaire moyen des artistes (27 000 \$) et celui des travailleurs dans leur ensemble au pays (39 000 \$).

Recommandation 4

Assurer le déploiement d'investissements nouveaux et conséquents pour la mise en œuvre d'un Plan d'action pour les langues officielles (PALO) 2023-2028 musclé et ambitieux, afin d'appuyer la réforme en matière de langues officielles découlant de la *Loi sur les langues officielles du Canada* (LLO).

Justification

La FCCF demande une bonification de 32 M\$ en financement opérationnel⁸ des organismes artistiques et culturels de la francophonie minoritaire.

Le secteur en arts et culture en francophonie minoritaire emploie plus de 26 000 travailleurs. Ces derniers méritent des conditions de travail décentes. C'est grâce à l'action continue des équipes des organismes sur le terrain que les citoyens ont accès à leur culture et qu'ils sont en mesure d'y participer et de se retrouver en français⁹. Le potentiel du secteur des arts et de la culture en tant que vecteur d'accueil et d'inclusion de la diversité à l'échelle locale est aussi une certitude absolue, et il mérite d'être développé¹⁰.

Bien que de nouveaux investissements aient été annoncés dans le dernier budget fédéral, ces montants sont insuffisants pour permettre au secteur de continuer à opérer dans un contexte inflationniste. Qui plus est, ces montants annoncés ne seront pas pérennes au-delà de 2028, ce qui fragilisera davantage le secteur.

Le gouvernement doit investir de manière importante en arts et culture. La LLO modernisée consacre ce secteur comme « essentiel » au développement et à l'épanouissement de la francophonie canadienne et acadienne, et renforce l'engagement du gouvernement pour la mise en œuvre de mesures positives adaptées à nos milieux.

Coût estimé

32 M\$ pour augmenter le financement opérationnel en appui à la santé des organismes en arts et culture.

Bénéficiaires

Les citoyennes et citoyens francophones et francophiles en situation minoritaire ont accès aux services essentiels d'offre culturelle et de développement artistique local et régional, par l'entremise d'organismes solides qui contribuent pleinement au mieux-être de leur collectivité et de la société canadienne.

Impacts

Le secteur des arts et de la culture se reconstruit de manière équitable et dynamique, notamment par la création d'emplois de qualité. La vitalité culturelle des communautés francophones en situation minoritaire s'accroît et soutient leur développement durable et leur pérennité. Nos milieux sont plus innovants, accueillants et attirants, et facilitent l'inclusion de l'immigration francophone. Le talent et les initiatives novatrices foisonnent et contribuent à la santé et à la prospérité de nos communautés.

⁸ FCCF, <https://rb.gy/zx325> (2022).

⁹ Hill Strategies (2022), États des lieux des données en francophonie canadienne.

¹⁰ <https://rb.gy/lfe5o>